



Chers collègues,

Nous vous informions mardi 10 juin de notre forte vigilance concernant la bonification retraite à Mayotte. Des collègues nous apprennent que depuis le début de la semaine le bureau des pensions du Vice -rectorat applique, sur directive de Paris, le taux de bonification d'1/3 au lieu de la 1/2 avec effet rétroactif au 31 mars 2011 !!!

Ce qui signifie que tous les collègues perdent 8 mois sur 4 années : soit une baisse immédiate des pensions et une décote importante !

Cette mesure concerne toute la fonction publique de Mayotte !

Pourtant, depuis l'an passé, le Ministère de la Fonction publique comme celui de l'Education nationale promettait de ne pas toucher à cet avantage spécifique !! .... Un mensonge de plus ?

Depuis ce matin, notre Secrétaire générale de la FSU, B. Groison interroge le Ministère de l'Education nationale puis le ministère de la Fonction publique ...sans réponse

Devant le déficit déjà dramatique de professeurs à la rentrée 2014, comment oser parler d'attractivité ? Une nouvelle attaque contre la qualité du service public dont les principales victimes seront une fois de plus les habitants de Mayotte !!

**Sans réponse du ministère avant lundi il est de notre devoir de leur renvoyer un signal FORT.  
TOUS EN GREVE LES 16, 17,18 , 19 ET 20 JUIN 2014 !!!  
HALTE AU MENSONGE ET AU MEPRIS DE L'ETAT !!**